Équitable

Fonds indiciel S&P 500 ESG Sélect de l'Équitable

Aperçu du fonds

L'objectif de placement du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Invesco S&P 500 ESG Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice S&P 500® ESG, sans couverture. Le FNB sous-jacent investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés américaines.

Cote de risque

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Disponibilité du produit

Fonds indispensables Sélects (75/75)

Date de création :

août 2022

Valeur de l'actif net par unité :

13,33 $ (2024/05/13)
Variation : 0,00 $ (0,03 %) ▲

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif† :

2,35 %

au 31 mars 2024

Répartition de l'actif (%)

Actif	%
Actions américaines	96,3
Actions internationales	2,9
Espèces et équivalents	0,8

Répartition sectorielle (%)

Secteur	%
Technologie	45,9
Soins de santé	12,4
Services financiers	12,4
Services aux consommateurs	11,4
Biens de consommation	6,9
Biens industriels	4,5
Énergie	3,5
Télécommunications	3,0

Répartition géographique (%)

Région	%
Amérique Du Nord	97,0
Europe	2,8
Amérique Latine	0,2

Croissance d'une somme de 10 000 $

au 30 avril 2024

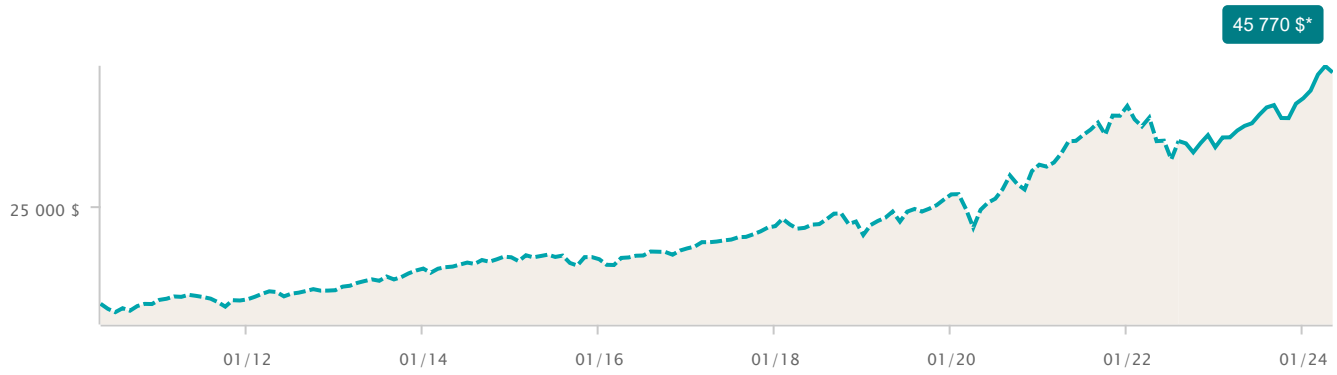

Équitable

Fonds indiciel S&P 500 ESG Sélect de l'Équitable

Dix principaux titres (%)

au 31 mars 2024

Nom	%
Invesco S&P 500 ESG Index ETF (ESG)	99,43
CANADA Cash and Receivables, Payables	0,57

Rendement par année civile (%)

au 30 avril 2024

Période	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	22,09	-15,69*	28,82*	17,06*	30,38*	-6,18*	18,50*	9,96*	-1,79*	11,33*
Quartile	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Rendement composé (%)

au 30 avril 2024

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-2,11	6,54	18,25	22,03	9,23*	13,54*	11,26*
Quartile	1	2	3	3	-	-	-

Renseignements sur le fonds

Description	Frais de garantie	SFANFS	SFA-CB	SFA-CB5
Catégorie Placement (75/75)	-	ELC765	ELC3065	ELC5065

Catégorie de fonds

Actions américaines

Gestionnaire de portefeuille

Invesco Canada Ltée

Style de placement

Actions

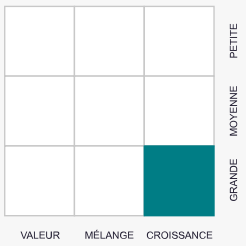

Les catégories de l'investissement responsable**

- Meilleur de sa catégorie
- Intégration et évaluation des facteurs ESG
- Filtrage négatif

L'indice S&P 500 ESG est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor'sMD and S&PMD sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); Dow JonesMD est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et ces marques de commerces ont été concédées sous licence aux fins d'utilisation par SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds indiciel S&P 500 ESG de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives ou S&P Global ou ses sociétés affiliées et aucune de ces parties ne font aucune déclaration concernant l'opportunité d'investir dans de tels produits, ni ne peuvent être tenues responsables de toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P 500 ESG.

** La catégorisation de l'investissement responsable repose sur le cadre d'identification du placement responsable fourni par le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada, le CIFSC. Vous trouverez des précisions sur le cadre d'identification sur le site https://www.cifsc.org/responsible-investment-identification-framework/ (en anglais seulement).

Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

* Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

† Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non vérifiés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble – Protéger aujourd'hui – Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.